



RECRUTEMENT DES PROFESSEUR-ES DES ÉCOLES EN L3 ?

OUI... MAIS PAS AVEC CETTE RÉFORME-LÀ !

La CGT Éduc'Action a combattu la masterisation des concours de l'enseignement et la suppression des IUFM voulue par Sarkozy. 14 ans après, on ne peut que constater l'échec de cette contre-réforme : moins de candidat-es (particulièrement celles et ceux issu-es des classes populaires) aux différents concours, élévation du niveau de recrutement n'ayant en aucun cas amélioré les résultats qui en étaient attendus et apparition d'un Master 2 professionnel MEEF montrant ses limites.

La formation par l'ESPE puis l'INSPE, a produit un effet de bachotage nuisible à la préparation du métier au détriment de ce qui manque dans la formation des enseignant-es : une véritable formation pédagogique, une formation en psychologie, en sociologie, à la gestion de groupes. **Cette formation et ce recrutement mettent une pression rarement égalée sur les épaules des jeunes collègues qui doivent fournir une somme de travail difficilement entendable et subir une pression croissante de la part de l'institution et des formateur-trices. En plus des questions de salaires et de mobilités, cela a un effet direct sur le manque d'attractivité que nos métiers rencontrent.**

Depuis très longtemps la CGT Éduc'action revendique une formation en 2 ans après le recrutement par concours au niveau Licence, aboutissant ainsi à l'obtention d'un Master 2, sous le statut de Fonctionnaire Stagiaire avec un salaire décent permettant un niveau de vie satisfaisant. Elle est favorable à un recrutement quelle que soit la licence obtenue afin d'élargir de manière importante le vivier des candidat-es. Par contre, elle est très réservée quant à l'introduction de la Licence *Professeur des écoles* qui va immanquablement limiter le vivier et mener bon nombre d'étudiant-es dans une impasse s'ils-elles échouent au concours avec cette licence qui, en dehors de l'enseignement, ne mènerait nulle part. En ouvrant massivement des places dans ces formations, le danger est que seul-es ces étudiant-es n'accèdent au CRPE (grâce au système de fast track), au détriment de ceux-celles ayant suivi un autre cursus, rompant ainsi l'égalité de traitement face aux concours.



La CGT Éduc'Action est donc opposée à la mise en place de cette formation et de ce recrutement tels qu'ils sont proposés par le ministère et qui vise à générer un vivier de personnels bon marché. Elle s'oppose aussi au planning de mise en place intenable et imposé sans tenir compte de l'avis de l'ensemble des organisations syndicales.

Les questions du recrutement, de la formation, de l'attractivité et du nombre de personnels statutaires à disposition des écoles sont plus que jamais importantes à aborder et à solutionner pour empêcher que l'École ne glisse encore davantage dans la précarisation.

